



En dépit de la censure mondiale,
aucun impact dans
la répression des
femmes

Rapport Mensuel
Commission des Femmes
du Conseil national de la Résistance iranienne

Septembre 2019

En dépit de la censure mondiale, aucun impact dans la répression des femmes

En septembre, le monde a été bouleversé par la mort d'une jeune supportrice du football iranienne qui s'est immolée afin de protester contre sa condamnation à une peine de six mois de prison pour avoir tenté de contourner l'interdiction d'entrée des femmes dans les stades de football.

«Ce qui est arrivé à Sahar Khodayari est déchirant et témoigne du mépris épouvantable des autorités iraniennes pour les droits des femmes dans le pays», a déclaré Amnesty International dans une déclaration énergique sur son décès.

Deux violations importantes des droits de l'homme et des femmes du régime iranien ont également été dénoncées. Le Secrétaire général des Nations Unies s'est déclaré préoccupé par le recours généralisé à la peine de mort en Iran et a exhorté le régime de ratifier la CEDAW et d'autres conventions internationales.

Le Parlement européen a appelé Téhéran à libérer immédiatement et sans condition les défenseurs des droits des femmes emprisonnés pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique.

Les autorités judiciaires du régime ont toutefois continué à infliger de lourdes peines aux femmes militantes, de nouvelles accusations contre celles qui purgeaient déjà leur peine de prison et sans relâche diverses autres formes de pression sur les prisonniers politiques et militantes,

Il a en outre pendu deux femmes, prononcé des condamnations à mort pour deux autres femmes et infligé des peines de 50 coups de fouet à la flagellation pour huit femmes ayant participé à un cours de yoga mixte.

Le régime des mollahs a également continué en septembre à intensifier, les restrictions imposées au code vestimentaire, la ségrégation sexuelle des femmes et à renforcer la répression sociale.

La finalisation du projet de loi sur la violence à l'égard des femmes a été un autre développement majeur. Le projet de loi était bloqué depuis huit ans et avait été adopté par le Parlement, le Conseil des gardiens et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir judiciaire a finalement transmis le projet de loi au gouvernement pour qu'il le ratifie, mais il a été totalement remanié dans sa lettre et son esprit.

Deux femmes exécutées en septembre

Le régime des mollahs a exécuté au moins 12 prisonniers, dont deux femmes, les 25 et 26 septembre 2019.

Une femme non identifiée a été pendue le 25 septembre à Karaj, dans la prison de Gohardasht (Rajaii Shahr). Elle avait été accusée d'avoir délibérément assassiné son mari.

[Leila Zarafshan](#) a été pendue à la prison centrale de Sanandaj dans la matinée du 26 septembre 2019. Elle avait été emprisonnée pendant cinq ans à la prison centrale de Sanandaj pour le meurtre de son mari.

Le nombre de femmes exécutées sous la [présidence de Rouhani](#) atteint les 97. Depuis la mi-juin, sous trois en et demi ; neuve d'entre elles ont été exécutées.



Deux femmes ont également été condamnées à mort en septembre.

La condamnation à mort de Zahra Derakhshan a été finalisée et confirmée par le tribunal pénal d'Ourmia. Un autre décret de mort a été confirmé par la Cour suprême le 3 septembre 2019 contre une femme nommée Fariba. (L'agence de presse officielle ROKNA - 23 septembre 2019).

Un grand nombre de femmes reconnues coupables de meurtre en Iran sont elles-mêmes victimes de violence domestique et commettent le meurtre en légitime défense.

En raison de l'incapacité du régime des mollahs à classer les meurtres en fonction de leurs diplômes, quels que soient ses motifs quiconque commet un meurtre est condamné à mort.

50 coups de fouet pour assister à un cours de yoga mixte

Les médias iraniens ont également annoncé que le tribunal pénal de Gorgan (nord de l'Iran) avait prononcé des peines de flagellation à l'encontre de 20 personnes, dont huit femmes, pour avoir suivi un cours privé de yoga entre hommes et femmes. Chacune des participantes devra recevoir 50 coups de fouet. (Agence de presse officielle ROKNA - 30 septembre 2019)

L'ONU préoccupée par le recours généralisé à la peine de mort en Iran

Les violations des droits de l'homme et de la femme du régime iranien ont été condamnées par certains des plus importants organismes internationaux.

Dans un rapport soumis au Conseil des droits de l'Homme à Genève le 24 septembre 2019, le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, s'est déclaré préoccupé par le maintien de l'application de la peine de mort pour un large éventail d'infractions.

Dans ce rapport sur la situation des droits de l'homme en Iran, le secrétaire général des Nations unies a exhorté au régime iranien à "veiller à ce que les défenseurs des droits de l'Homme, les avocats, les journalistes, les écrivains, les défenseurs des droits des travailleurs et les environnementalistes puissent jouer leur rôle en toute sécurité et en toute liberté d'harcèlement, d'arrestation, de détention et de poursuites; et à libérer toutes les personnes détenues pour avoir exercé de manière légitime et pacifique leurs libertés d'opinion et d'expression, d'association et de réunion pacifique et le droit de négociation collective."

Le Secrétaire Général appelle également les autorités religieuses à ratifier la Convention d'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention contre la torture et autres peines, traitements cruels, inhumains ou dégradants, les conventions fondamentales de l'OIT sur la liberté syndicale et entre autres, la protection du droit d'organisation.



La résolution du Parlement Européen (PE) condamne fermement la répression actuelle des femmes en Iran

Lors d'une séance formelle tenue le 19 septembre 2019, [le Parlement Européen](#) a adopté une résolution condamnant le régime iranien pour ses violations des droits des femmes en Iran. La résolution a été adoptée par 608 voix pour, 7 contre et 46 abstentions.

La résolution du Parlement européen « condamne avec la plus grande fermeté la répression actuelle des femmes qui s'opposent au voile obligatoire et exercent leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique; demande au gouvernement iranien de respecter la liberté des femmes iraniennes à choisir leur propre code vestimentaire. »

La résolution appelle les autorités iraniennes à libérer sans condition tous les défenseurs des droits des femmes emprisonnés de manière arbitraire pour protester contre le fait que l'hijab soit obligatoire, ainsi que tous les autres défenseurs des droits de l'Homme emprisonnés et condamnés pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique.

Le Parlement européen exigeait également la libération immédiate de tous les doubles ressortissants UE-Iran,

La résolution du PE a félicité et soutenu les femmes défenseurs des droits de l'homme iraniennes qui continuent de défendre leurs causes, malgré les difficultés et les répercussions personnelles auxquelles elles sont confrontées.



Dans d'autres articles de la résolution, le Parlement européen a exhorté "les autorités iraniennes à réviser les dispositions légales discriminatoires à l'égard des femmes" et "à ce que les femmes aient le droit d'accéder à tous les stades, sans discrimination ni risque de persécution".

Il a en outre exhorté les autorités iraniennes «à assurer la mise en œuvre intégrale et sans réserve du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dont l'Iran est signataire; et demande instamment à l'Iran d'adhérer à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. "

La résolution du Parlement européen a fermement condamné «l'utilisation de la peine de mort, notamment contre les délinquants juvéniles; appelle les autorités iraniennes à instaurer un moratoire immédiat en tant qu'étape fondamentale vers son abolition ", appelant l'Iran à" coopérer avec le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran, notamment en lui permettant d'entrer dans le pays ".

Plus de peines pour les femmes activistes, y compris les longues peines de prison

Alors que les Nations Unies, le Parlement européen et d'autres organismes internationaux ont insisté sur la nécessité de mettre fin à la persécution et à la répression des femmes en Iran, le régime iranien a continué à infliger de lourdes peines.

La cour de révision de Téhéran a confirmé les peines de prison prononcées contre [Golrokh Ebrahimi Iraee et Atena Daemi](#) de trois ans et sept mois.

Elles ont également été privées d'adhésion à des partis et à des associations pendant deux ans.

Il est important de noter qu'Atena Daemi purge actuellement sa peine de sept ans d'emprisonnement à la prison d'Evin. L'ancien prisonnier politique Golrokh Iraee a été libéré en avril dernier après trois ans de détention.

Le samedi 7 septembre 2019, [Asal Mohammadi](#), [Sanaz Allahyari](#) et Sepideh Qolian ont été condamnés chacun à une peine de 18 ans d'emprisonnement, soit un total de 54 ans.

La Cour de révision de Téhéran a confirmé la peine préliminaire prononcée à l'encontre de Parissa Rafii, étudiante à l'Université de Téhéran. La militante étudiante est ainsi condamnée à 7 ans de prison, 74 coups de fouet et à l'interdiction de quitter le pays pendant deux ans, ainsi que l'appartenance à un parti ou à un groupe.

Le tribunal de Kerman a condamné deux femmes baha'ies résidant à Kerman, Kiana Rezvani et Kimia Mostafavi, à six ans de prison chacune.

Le tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné Samin Maghsoudi, une femme bahaïe, à cinq ans de prison pour sa foi, le 22 septembre 2019.

La Cour de révision du Khouzistan a condamné la femme bahaïe Mitra Badrnejad, résidant à Ahvaz, à un an de prison.

La 36e chambre de la Cour de révision de la province de Téhéran a confirmé la décision du tribunal préliminaire de Mme Shahnaz Akmal, mère de Mostafa Karim Beigi, martyr du soulèvement de 2009. Elle a été condamnée à un an de prison, et à l'interdiction de quitter le pays et a été privée de toute activité politique ainsi que de son appartenance aux médias sociaux.



Augmentation de la pression sur les prisonnières politiques et les militantes

Les prisonnières politiques et les militantes ont continué à faire face à une pression accrue sous diverses formes en septembre.

[Fatemeh Mossanna](#), prisonnière politique, détenue à la prison pour femmes de la prison d'Evine, a été privée de la visite de son mari, Hassan Sadeqi, détenu à la prison de Gohardasht (Rajaii Shahr) à Karaj. La première visite après plusieurs mois, a été annulée parce que M. Sadeqi n'était pas d'accord de porter la tenue des prisonniers et d'être transféré avec des chaînes et des menottes.

Fatemeh Mossanna et son mari, Hassan Sadeqi, sont condamnés à 15 ans de prison pour avoir eu des contacts avec l'organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran. Les agences du régime iranien ont confisqué leur maison et leur magasin en mars 2019.

À Kerman, Rouha Imani, une citoyenne bahaïe, a été arrêtée et incarcérée le 3 septembre 2019 pour purger sa peine de neuf mois d'emprisonnement. Une autre femme bahaïe a été arrêtée chez elle à Chiraz le 1er septembre 2019. Shahnaz Sabet a été emmenée dans un lieu inconnu.

Zahra Zare'e Seraj en raison d'une affaire politique, a été condamnée à deux ans d'emprisonnement le 28 septembre 2019 par la Cour de révision et a été transférée à Qarchak (Shahr-e Rey), prison de Varamin pour purger sa peine.

Le 11 septembre 2019, Leila Hosseinzadeh, secrétaire du conseil central des étudiants, a été accusée de nouvelles charges. Elle purge actuellement trois ans et demi de prison à Evine.

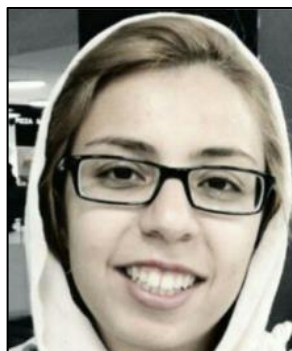
Soha Mortezaei, étudiante emprisonnée, a été privée de ses études de doctorat. Elle est titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et a été secrétaire du Conseil central des étudiants de l'Université de Téhéran. Elle a été arrêtée lors des manifestations de janvier 2018 et a été condamnée l'année dernière, par le tribunal révolutionnaire de Téhéran à six ans de prison.

Mojdeh Negahdar, étudiant en théâtre à la maîtrise, est détenue à la prison d'Evine depuis juillet. Le tribunal a établi un cautionnement pour sa libération provisoire, mais elle reste en prison car sa famille ne peut se permettre de payer la caution.

Zahra Mohammadi a été détenue dans la prison centrale de Sanandaj pendant quatre mois sans avoir été informée de ses accusations. Dans le but d'acquiescer des aveux forcés, elle a été soumise à de fortes pressions.

Yalda Firouzian, une citoyenne bahaïe de Semnan, détenue depuis cinq mois depuis le 30 avril 2019, est actuellement détenue à l'isolement dans des conditions indéterminées.

[Sedigheh Vasmaghi](#), écrivaine et poète iranienne, a été interdite de quitter le pays. Elle en a été informée à l'aéroport lors de son départ pour un séminaire à l'étranger le 21 septembre 2019.



Décès tragique d'une supportrice, amatrice de football Sahar Khodayari

Sahar Khodayari, une femme fan de football, est décédée à l'hôpital le 9 septembre 2019, une semaine après s'être immolée en signe de protestation contre une peine de six mois d'emprisonnement pour sa tentative d'entrer dans le stade Azadi.

Sahar Khodayari, 29 ans, était diplômée en traduction anglaise. Elle s'était déguisée et avait tenté d'entrer dans le stade Azadi le 12 mars 2019, et avait été arrêtée par les forces de sécurité puis détenue pendant quatre jours dans la tristement célèbre prison de Qarchak.



Le 2 septembre 2019, Sahar s'est incendiée en sortant du palais de justice, où elle a appris qu'elle avait été condamnée à six mois de prison pour avoir tenté de contourner l'interdiction du stade pour les femmes dans le stade.

La mort de Sahar ne doit pas être vaine - Amnesty International

La mort de Sahar a suscité un tollé général en Iran et dans le monde et a attiré l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits des femmes en Iran. Amnesty International a publié une déclaration le 12 septembre 2019.

«Ce qui est arrivé à [Sahar Khodayari](#) est déchirant et expose l'impact du mépris effroyable des autorités iraniennes sur les droits des femmes dans le pays. Son seul «crime» était d'être une femme dans un pays où les femmes sont confrontées à une discrimination inscrite dans la loi et qui se déroule de la manière la plus horrible dans tous les domaines de leur vie, même le sport », a déclaré Amnesty International.

Amnesty International a également parlé de l'interdiction de stade imposée aux femmes iraniennes en déclarant: "Cette interdiction discriminatoire doit cesser immédiatement et la communauté internationale, y compris l'instance suprême du football, la FIFA, et la Confédération asiatique de football, doivent prendre des mesures urgentes pour mettre fin à l'interdiction femmes à accéder à tous les stades sportifs. Qu'elles le puissent sans discrimination ni risque de poursuites ou de sanctions. "

«Amnesty International pense que [Sahar Khodayari](#) serait toujours en vie si ce n'était de cette interdiction draconienne et du traumatisme qui en a résulté suite à son arrestation, sa détention et ses poursuites pour avoir tenté de la contourner. Sa mort ne doit pas être vaine. Pour que de nouvelles tragédies soient à l'avenir évitées, cela doit susciter un changement en Iran. "

Le 22 septembre 2019, des supporters de football iraniens ont entonné le slogan «Sahar, nous nous souviendrons toujours de vous» avant le derby de Téhéran au stade Azadi. Elles ont ainsi exprimé leur solidarité avec les femmes iraniennes qui cherchent à jouir de leur droit naturel de fréquenter les stades et à regarder leurs équipes favorites.



Les officiels iraniens restent intransigeants sur l'interdiction des stades malgré l'indignation mondiale

En dépit de la censure nationale et de l'interdiction qui a entraîné la mort de Sahar Khodayari, le régime iranien a continué de mettre l'accent sur les restrictions répressives à l'égard des femmes. [Le chef de la police de Téhéran](#), Hossein Rahimi, a averti: "Aucune femme ni aucune fille n'est autorisée à aller au stade Azadi pour assister au derby organisé dans la capitale. Si elles sont vues, elles seront arrêtées." (Agence de presse officielle ROKNA - 17 septembre, 2019)

Nasser Makarem Shirazi, une autorité religieuse qui fait écho aux vues du chef suprême des mollahs, a souligné que les femmes pouvaient suivre les matchs des médias et que leur présence était inutile. (Agence de presse officielle Aftab - 5 août 2019)

Le Procureur général, Mohammad Jafari Montazeri, a déclaré que la présence des femmes dans les stades était un geste mal calculé des forces ennemies, en réaction au délai fixé par la FIFA au régime iranien pour autoriser les femmes à entrer dans les stades. "Quelle est la loi en vertu de laquelle la FIFA est autorisée à décider, pour un pays, de quelle manière installer (les spectateurs) dans ses stades?" (Entekhab.ir, gouvernement, 29 septembre 2019)

La FIFA choque le monde

Malgré ces réactions officielles, le président de la [FIFA a choqué](#) le monde entier par ses propos tenus le 22 septembre. Gianni Infantino a déclaré: "On nous a assuré que dès le prochain match international de l'Iran lors des éliminatoires de la Coupe du monde à Téhéran en octobre, les femmes seront autorisées à entrer dans les stades de football". Les critiques disent que à la lumière

des récents développements et des réactions officielles iraniens à la date limite de la FIFA, les propos de Infantino pourraient au mieux être considérés comme naïfs. Limiter la présence des femmes dans les stades à un seul match donnerait littéralement la main ouverte au régime iranien à maintenir le statu quo qui n'est autre que la discrimination à l'encontre des femmes et la suppression de leurs droits sociaux les plus fondamentaux.

Les Iraniennes ne peuvent pas comprendre la position de la FIFA puisqu'elles paient tous les jours le prix de se battre pour avoir le droit d'entrer dans les stades en étant arrêtées, brutalisées, emprisonnées et avec la vie. Mais la Fédération mondiale de football est facilement convaincue par les déclarations des responsables de Rouhani, qui cherchent à gagner du temps et à résister à la pression internationale accrue provoquée par de tels coups publicitaires. Rouhani a maintes fois avoué que son gouvernement n'avait pas le pouvoir de mettre en œuvre ses promesses.



Refonte totale du projet de loi sur la prestation de services de sécurité pour les femmes

Un projet de loi relatif à la violence à l'égard des [femmes](#) a été mis au point par le pouvoir judiciaire du régime iranien et envoyé au gouvernement le 17 septembre 2019. Le projet de loi intitulé « Prestation de la sécurité des femmes (PSW) » était bloqué depuis huit ans dans les labyrinthes du processus décisionnel au parlement, le Conseil des gardiens et le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir judiciaire a changé le nom du projet de loi en « Protection, dignité et sécurité des Dames contre la violence ».

Le pouvoir judiciaire du régime a annulé au moins 41 articles du projet de loi original, apparemment parce qu'ils chevauchaient avec le Code de punition islamique et le Règlement de procédure pénale, ou parce qu'ils contredisaient la prétendue politique de réduction de l'emprisonnement du régime. Le projet de loi actuel a été réécrit en cinq chapitres et 77 articles.

(Agence de presse officielle IRNA - 17 septembre 2019)

Certains experts affirment qu'une lacune majeure du nouveau projet de loi remplace le mot « femmes » par « Mesdames ». De la sorte ce projet de loi ne vise donc pas les filles de moins de 18 ans, les femmes célibataires, victimes de malaises sociaux et victimes de tels dommages.

Le projet de loi ne criminalise pas non plus l'harcèlement sexuel, le viol, l'exploitation sexuelle des femmes et ne prévoit aucune sanction contre les assaillants.

Un autre problème grave est l'absence de garanties effectives et suffisantes dans le projet de loi pour prévenir ou combattre la violence à l'égard des femmes. Le projet de loi a totalement fermé les yeux sur la violence en tant que principale forme systématique, visant à imposer le voile obligatoire contre les femmes parrainées par l'État,